

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 42

Artikel: L'esprit vaudois
Autor: Mex, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

che de sa mère, tandis que de sa main droite, celle-ci, en un geste gracieux retient le pan du manteau dont elle est vêtue ; le miracle de Saint-Nicolas ; l'archange Saint-Michel terrassant le démon ; Saint-Martin partageant son manteau avec un lépreux, etc.

On s'explique assez mal, la présence de cette cloche à Vaulion, car il est hors de doute qu'elle n'a pas été fondue pour cette paroisse. Selon toute vraisemblance, elle doit provenir de quelque église de la Franche Comté et fut peut-être vendue comme butin de guerre par les Suédois à la commune de Vaulion lors de la Guerre de Trente Ans.

Cette hypothèse, en somme assez plausible, se heurte cependant à un Edit de LL. EE. de Berne qui interdisait le trafic du produit des pillages, sur toute l'étendue du territoire de la République. Quoi qu'il en soit, l'histoire garde jalousement son secret sur ce point, de sorte que pour le moment l'origine de ce bronze reste un mystère impénétrable.

La petite cloche, dite la *Justice*, moins richement ornée que sa sœur, la *Foi*, présente cependant quelques détails intéressants à étudier. Plutôt petite, elle mesure 59 cm. de diamètre sur 75 cm. de hauteur, crochets de suspension compris (10 cm.). Tout autour, en belles majuscules latines de 3 cm. de haut, se déroule la belle légende latine que voici :

† xps vi(n)ciit : xps vennat : xps nos ab
Omni malo defendat : ave Maria gracia plena.

Traduction : Christ vainc, Christ gouverne, Christ nous défend (= garde) de tout mal. Je vous salue Marie, pleine de grâce.

On connaît deux autres inscriptions semblables à celles-ci ; l'une se trouve à Grandson, sur une cloche datée de 1477 et l'autre sur une des cloches de l'église de Giez près de la même ville. Cependant, ces dernières ne portent pas la salutation angélique, comme c'est le cas à Vaulion. Ajoutons que la *Justice* de Vaulion, qui pèse environ 350 kg., n'a pas d'autres ornements, sauf une simple moulure à sa base.

Quelle est la provenance de cette cloche ? En l'absence d'un millésime quelconque et faute de renseignements précis, il est assez difficile de répondre d'une façon satisfaisante à cette question. Le style et la forme des lettres de l'inscription semblent indiquer la fin du XIV^e siècle ou le commencement du XV^e. D'un autre côté, il ne faut point oublier qu'à cette époque les fondeurs de cloches ne renouvelaient guère leur outillage. Ce qui fait que les caractères ayant servi à composer le texte qui nous occupe, pouvaient avoir déjà un bon demi siècle d'usage, si ce n'est plus.

Dès lors, nous pouvons hasarder une hypothèse qui n'a rien d'in vraisemblable. En 1446, l'ancienne chapelle de Vaulion, dédiée à Saint-Julien, fut agrandie ou restaurée. Il n'est pas impossible qu'à cette occasion on la munit d'une cloche, justement celle qui porte actuellement le nom de la *Justice*. Dans ce cas, avec quelques vestiges de murailles et une baie trilobée noyée dans la maçonnerie du mur mitoyen du four contigu au temple, ce serait les derniers souvenirs de ce vieux sanctuaire disparu.

F.-Raoul Campiche, archiviste.

L'ESPRIT VAUDOIS

SOUS son apparente bonhomie, notre paysan cache très souvent beaucoup de finesse et d'humour ; sa langue simple et fruste se prête à de savoureuses réparties et son tempérament le porte à user familièrement de cette plaisanterie à la fois spirituelle et bénigne qu'on dénomme « la chine » en pays romand. Partout, des Alpes au Jura, l'on retrouve, avec de légères nuances locales, cette tendance badine qui se traduit par de bons mots et de charmantes anecdotes.

A la « pinte » et au pressoir, à la laiterie comme à la foire ou au retour d'un enterrement, bref dans toutes les circonstances de la vie où deux

Vaudois se rencontrent, c'est l'éclosion de nouvelles boutades, de calembours inédits.

Il faut posséder une certaine dose de philosophie pour trouver le mot qui fait rire et soulever le côté comique des choses quand l'existence se fait toujours plus dure, les besoins plus grands, la vertu plus rare et qu'au surplus la neurasthénie est devenue la maladie à la mode.

L'esprit vaudois est l'héritage précieux d'une vieille race gauloise dont la vivacité native fut tempérée par une infusion de sang german ; l'influence bernoise et le protestantisme lui ont donné le sens de la mesure. L'on ne s'emballe pas facilement au pays de Vaud et l'on tient notamment à consacrer aux affaires tout le temps que nécessite un examen approfondi, afin de prendre, en tout état de cause, des décisions posées et mûrement réfléchies ; il y a lieu de reconnaître, cependant, que cette lenteur et cette hésitation proverbiales, si souvent raillées, sont composées par le bon sens qui caractérise, en terre vaudoise, les actes publics et privés. Il est curieux de constater que, dans le domaine des jeux d'esprit, à l'encontre de ce qui a lieu dans celui des choses sérieuses, le Vaudois, rarement pris au dépourvu, se distingue plutôt par une réplique prompte et fine, faculté d'adaptation dénotant un heureux équilibre.

Il serait intéressant de pouvoir condenser en un volume toutes les gaudrioles et les authentiques expressions du terroir ; l'ensemble ainsi obtenu rendrait un éclatant hommage à l'esprit vaudois, aux traditions populaires et à la saine gaîté des champs ; il relèverait en même temps le niveau de la gaîté gauloise tombé si bas dans ces recueils qui nous viennent d'outre-Jura remplis d'ineptes balourdises et de grivoiseries indécentes et dont se délecte par snobisme une jeunesse au sens moral dévoyé.

Souhaitons que cet excellent Dupont, voiturier retiré des affaires, trouve une fois le temps de mettre en prose son répertoire de jouteuses pendant sa villégiature d'hiver à la Riviera. Quel enrichissement en perspective de la littérature originale de notre pays !

La dernière fois que j'ai revu Dupont, c'était un soir qu'il rentrait du Comptoir ; nous avions pris place dans le même compartiment avec un syndic des bords du Léman, un éleveur de la région d'Aigle, assez lancé dans la politique, et le sympathique taupier de C...

Comme de juste, on parla du temps, des vendanges, du dernier emprunt des chemins de fer et de la Fédération laitière...

— Ces administrations de Berne trouvent des millions sans difficulté, remarquait le taupier alors que moi, quand j'ai besoin de cent francs, je suis tenu de fournir à la banque garanties et cautionnements !

— De quoi vous plaignez-vous, répliqua Dupont, pince-sans-rire, si les C. F. F. ont du crédit, c'est grâce à nous tous et à vous-même ; ils sont garantis par l'Etat ; or, l'Etat, c'est nous !

L'argumentation ne manquait pas de logique ; elle eut le don de plaire ; aussi l'aimable conteur profita-t-il de l'ambiance favorable pour ajouter de sa voix traînante empreinte d'un charme particulier :

— A propos de Berne, connaissez-vous l'histoire de ces trois édifices publics que le conseil communal de la ville fédérale baptisa, chacun selon sa destination, du nom d'une des principales sommités des Alpes bernoises ?

Sur notre réponse négative, Dupont, malicieusement, expliqua :

— Un conseiller, mû par des considérations étymologiques autant que patriotiques, ne s'avisa-t-il pas de proposer à ses collègues ces appellations fort ingénieuses qui furent, du reste, admises officiellement. Ces bâtiments étaient donc nommés : le Wetterhorn, le Schreckhorn et le Faulhorn.

Dupont fit une pause ; nous restions suspendus à ses lèvres, cherchant à comprendre.

— Vous saisissez ?...

— Non...

— Alors, je vais vous dire : le Wetterhorn,

c'est l'observatoire ; le Schreckhorn, c'est la maternité ; le Faulhorn, c'est la résidence des CFF, vous avez compris, cette fois ?

Les éclats de rire soulignèrent la péroraison. Encouragé par ce début, l'amuseur poussivit, tandis que ses auditeurs avançaient le buste et tendaient l'oreille :

— Ecoutez celle-ci ; elle est pour Jean-Louis ! (c'était le nom de l'éleveur qui venait d'être appelé aux fonctions de substitut de l'officier de l'état-civil).

Savez-vous ce que c'est qu'un substitut ?

— ... ?

Les rieurs se tournèrent du côté de Jean-Louis et chacun attendit curieusement la suite, ce que voyant, Dupont ajouta :

— Ah ! vous ne savez pas ? alors, je vais vous dire...

Pendant la guerre, Jacques Bondruz, que vous connaissez, avait été nommé en qualité de substitut du juge, mobilisé. Comme il n'était pas versé dans les affaires et qu'il était très peu ferré sur l'organisation judiciaire, il alla conter son embarras à son voisin Philippe, le plus malin des assesseurs, lui demandant ce qu'était, en somme, un substitut. Philippe ne prit pas la peine de consulter son Larousse ; il jugea préférable de s'exprimer par similitude, à l'exemple des orientaux. « J'avais deux chevaux, répondit-il deux excellentes bêtes, qui faisaient la paire au char, à la charrie et le dimanche au break. La guerre vint, entraînant la mobilisation des chevaux ; l'un des miens fut réquisitionné ; je ne pouvais atteler l'autre seule à la flèche. Impossible de trouver une deuxième cheval ! Que devais-je faire ? J'achetai un bœuf... et voilà... »

— Je ne vois pas bien l'analogie, remarqua Bondruz.

— C'est pourtant bien simple, ponctua l'assesseur : le bœuf, c'est le substitut !

Une nouvelle explosion d'hilarité emplit le compartiment. Le train était arrêté en gare. La voix du conducteur monta du perron : « Vevey, Montreux, St-Maurice, en voiture ! »

La cloche avertisseuse tinta, les coups de sifflet réglementaires retentirent ; le chef de train balança son falot rouge ; le convoi s'ébranla... s'arrêta brusquement et repartit tandis que deux ou trois secousses successives nous langaient brutalement les uns contre les autres. La tête du substitut rencontra la mienne et le taupier roula dans les bras de Dupont. Seul, le syndic tint le coup.

Le voyage offrait de l'agrément !

Quand nous fûmes remis de notre émotion, Dupont reprit avec son éternel sourire :

— Ça me remémore, mes amis, un incident semblable qui se produisit sur le BAM, il y a quelques années. Les wagons, pris tout-à-coup d'un incompréhensible mouvement de va-et-vient infligèrent à leurs occupants de violentes secousses. Le chef de train interpelle le contrôleur : « Voudrais-tu voir, Alfred, ce qu'il y a d'anormal à la queue du train ! »

L'employé exécute l'ordre reçu et revint au bout d'un moment.

« Qu'y a-t-il, interroge le chef de train. »

« Il n'y a rien ! » répond le contrôleur.

« Comment, il n'y a rien ! » insiste le chef.

« Oh ! rien de grave, en tout cas, explique alors l'employé ; c'est un notaire de Bière qui a bu du vin de Morges et il a le hoquet ! »

« Territet ! » clame à ce moment notre contrôleur et je quitte à regret l'aimable compagnie.

A. Mex.

La Patrie Suisse. — C'est au nouveau président de l'Association de la Presse suisse, M. Max Degen, que la « Patrie Suisse » a réservé les honneurs de la première page de son numéro du 5 octobre (No 908). Elle y ajoute les portraits de MM. Ed. Berger, H. Billeter, l'ancien et le nouveau directeurs de l'Ecole de commerce de Neuchâtel. La prise du film « Mme Récamier et ses amis » à Coppet ; la VIII^e assemblée de la Société des Nations, le grand prix Allegro y font la part de l'actualité ; les souvenirs suisses à Mulhouse ; Brigue et le château Stockalper, la fenaison